

COMMENT BIEN CHOISIR votre piscine ?

Vous souhaitez une piscine bien intégrée dans votre jardin, construite dans les règles de l'art, dans laquelle vos enfants se baigneront en toute sécurité, une piscine simple à entretenir et adaptée à votre budget.

Avec le label PROPISCINES®, bénéficiez de conseils objectifs, d'un devis clair et détaillé, d'un accompagnement pendant la construction, d'une garantie décennale, et d'un service de qualité.

Votre piscine améliorera pour des années votre qualité de vie : précieux moments de bonheur en famille ou entre amis, détente, relaxation, sport et santé, valorisation de votre maison et de votre patrimoine.



Définissez la piscine de vos rêves

Parce que c'est votre projet, faites une liste exhaustive de vos attentes en les priorisant. Interrogez-vous notamment quant aux personnes qui vont utiliser la piscine, la taille de l'espace disponible et l'implantation de la piscine. Votre réflexion préalable permettra à votre interlocuteur de

vous orienter sur le produit qui vous conviendra le mieux.



Choisissez les équipements les mieux adaptés à votre bien être

Choisissez les équipements qui correspondent le mieux à votre utilisation tant au niveau des dispositifs de traitement et de désinfection de l'eau, des équipements de sécurité que des équipements de confort

et d'intégration dans votre jardin (plage, escalier, robot, nage à contre-courant, etc).



Confiez votre projet à un professionnel adhérent de la FPP et porteur du label PROPISCINES®

C'est pour vous la meilleure des références : les adhérents FPP titulaires du label s'engagent à respecter une charte stricte et détaillée en 5 chapitres créant des obligations en matière d'information, de service

client, de qualité de travail, de sécurité et de préservation de l'environnement.



RETROUVEZ L'ANNUAIRE DES PROFESSIONNELS ADHÉRENTS

www.propiscines.fr

CREDITS PHOTO : DIFFAZUR, CARRE BLEU INTERNATIONAL, ESPRIT PISCINE ET WATERAIR

Réalisez votre rêve de Piscine



FÉDÉRATION DES PROFESSIONNELS DE LA PISCINE



Votre piscine ...
votre placement bonheur





VOTRE PISCINE : UNE SOURCE DE BONHEUR

Une piscine améliore pour des années votre qualité de vie : **précieux moments de bonheur en famille ou entre amis, détente, relaxation, sport et santé, valorisation de votre maison et de votre patrimoine.**

La piscine vous offre de précieux moments de bonheur en famille ou entre amis.

En phase avec les nouvelles tendances, les professionnels de la piscine répondent à vos attentes en concevant les piscines comme des ensembles cohérents à partager. Les piscines sont désormais pensées comme des espaces de vie à part entière. Elles complètent les autres pièces de la maison. Elles deviennent des espaces de réception. **S'offrir une piscine c'est vivre des moments rares avec ceux qu'on aime, des amis à la famille.**

La piscine vous permet de faire du sport et d'agir pour votre santé.

Pouvoir **utiliser sa piscine** 30 minutes le soir **recharge l'organisme et évacue le stress.** Même pour les petits bassins, il existe des équipements visant à faire de la piscine un véritable espace sportif (nage à contre-courant, couloir de nage, aquabike, etc).

La piscine structure votre extérieur, met en valeur votre maison et lui confère une plus-value immédiate.

Une piscine contribue à l'esthétique générale du jardin. Une piscine réussie est une piscine qui s'intègre dans l'espace disponible, quelle que soit sa taille. Pour cela, n'hésitez pas à prendre conseil auprès de nos adhérents **PROPISCINES®**. De plus, sur le marché de l'immobilier, les **piscines sont devenues des éléments recherchés.** C'est désormais devenu un critère de choix : on achète une maison avec un terrain "piscinable", c'est-à-dire pouvant accueillir une piscine. On estime qu'une maison "moyenne" avec piscine se vend plus cher et qu'une "belle" maison sans piscine risque de se vendre en-dessous du prix du marché.

UNE PISCINE FAMILIALE RÉALISÉE AVEC UN PROFESSIONNEL

Que ce soit pour construire ou entretenir une piscine, vous devez pouvoir **vous appuyer sur un savoir-faire et une expérience reconnus.** La piscine est une affaire de professionnels, il vous faut un professionnel spécialisé, formé, informé, engagé dans son métier et assuré en décennale. C'est le cas des **adhérents FPP disposant du label PROPISCINES®.**



RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES PROPISCINES®

www.propiscines.fr

PISCINES : QUESTIONS / RÉPONSES

Une piscine consomme-t-elle beaucoup d'eau ?

En 30 ans, le volume d'eau nécessaire au remplissage d'une piscine moyenne a été divisé par 3. Il faut savoir qu'une fois remplie, **une piscine n'a pas besoin d'être vidée chaque année.** Même dans l'hypothèse du renouvellement annuel d'un tiers du bassin, la consommation en eau d'une piscine familiale moyenne est de 15m³. Or la pluviométrie permet dans la moitié des régions françaises d'effectuer le renouvellement nécessaire sans avoir à remplir par un apport d'eau du réseau. De plus, des techniques et des matériels existent pour limiter l'évaporation, pour faciliter la filtration et donc limiter la nécessité de contre-lavage et donc pour limiter la consommation d'eau.

Une piscine : quel budget faut-il prévoir ?

Déjà 1 760 000 familles équipées, pourquoi pas vous ? Il existe aujourd'hui un **large choix pour tous les budgets** ainsi que des financements adaptés répondant à tous les budgets.

Entretenir ma piscine demande-t-il beaucoup de temps et d'argent ?

Pour réduire l'impact environnemental de la piscine et son coût de fonctionnement, les professionnels s'attachent à proposer de nouvelles solutions pour optimiser le traitement de l'eau. Rappelons tout de même que **80% du traitement de l'eau est effectué par la filtration mécanique, le traitement avec des produits compte uniquement pour 20%. D'importants progrès ont été faits dans le domaine des produits de traitement** ces 30 dernières années et de nombreuses alternatives au chlore en galet ont vu le jour.

Pour aider les propriétaires de piscines à bien doser leurs produits de traitement, les professionnels ont notamment mis au point des tablettes multifonctions pré-dosées. Il existe aussi des systèmes de dosage automatique. Les piscinistes en particulier les **PROPISCINES®** sont formés aux bonnes pratiques du traitement de l'eau et sensibilisent leurs clients à son bon équilibre. Pour en savoir plus, la FPP a réalisé un **dépliant sur l'entretien des piscines téléchargeable** directement sur notre site internet www.propiscines.fr.